

LE MAG CCLO

PROJET DE TERRITOIRE

Le plan d'actions pour l'avenir de notre intercommunalité dévoilé

N°3
FÉVRIER 2022

› BUDGET
2022
p.6

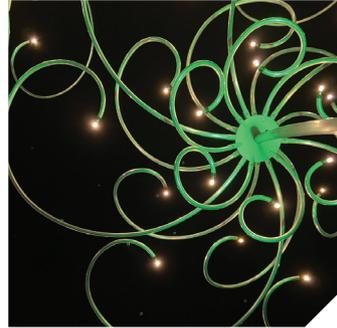


Communauté
de communes
**LACQ
ORTHEZ**

Sommaire



Projet de territoire :
Le plan d'action de l'intercommunalité p. 8
. Une activité économique durable favorable au territoire .p. 10
. Des écosystèmes et des ressources à préserverp. 12
. Des services pour la qualité de vie des habitants
et le lien social.....p. 14



Rétrospective p. 4



Budget 2022 p. 6



Le saviez-vous ? p. 16



Travaux p. 19



Le territoire a un incroyable talent p. 20



Association du territoire Créa'Locale p. 21



À la découverte... du service Commerce et Artisanat p. 22



Les événements à ne pas manquer p.23

► **Directeur de la publication:** Patrice LAURENT

► **Conception, réalisation et rédaction:**
Service communication CCLO

► **Création graphique:** grafiklab.art

► **Photos et visuels :** CCLO • Lafourcade Photos • Isabelle Tirador
• Sébastien Arnouts • Max Res • GazMS64 • Lo Congres • DR.

► **Impression:** Imprimerie Germain - Mourenx. Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales 

► **Dépôt légal :** à parution, Février 2022

► **ISSN 2779-5101**





Pour un territoire ambitieux et solidaire



Au terme d'une grande concertation, après de multiples réunions de travail, la Communauté de Communes de Lacq-Orthez vient de se doter d'une nouvelle feuille de route pour les prochaines années qui s'ouvrent à nous.

Les grands enjeux de développement, d'infrastructures, d'animations, de solidarités nous ont conduits à définir une feuille de route ambitieuse, respectueuse de notre environnement et de nos populations.

Adopté à l'unanimité, notre projet de territoire reflète notre envie commune, au-delà de nos différences, de faire avancer la Communauté de Communes de Lacq-Orthez.

Des communes industrielles qui portent le développement économique, des centres bourgs qui participent à notre rayonnement, aux communes plus rurales et leur histoire, chacun apporte une différence qui fait de notre collectivité un territoire exceptionnel.

Dans ce magazine vous retrouverez ce projet de territoire, illustré, avec un focus sur les grands axes qui guident nos ambitions.

Bien sûr, nous ne pouvons, en seulement quelques pages, résumer nos actions à venir.

Mais soyez assuré-e-s que l'ensemble des élus de votre communauté de communes est plus que jamais déterminé à servir notre collectivité au mieux, à vous apporter des services publics à la hauteur de vos attentes et des enjeux fondamentaux de développement durable.

C'est un nouveau chapitre de notre histoire qui s'ouvre.

Patrice LAURENT

Président de la Communauté
de Communes de Lacq-Orthez

Retour en images



Les animations de Noël, emmenées par le service Commerce et Artisanat de la CCLO ont de nouveau connu un réel succès auprès du public, venu nombreux aux différents rendez-vous : marchés de Noël, animations lumineuses, spectacle autour des personnages cultes de l'univers Disney.



La Région Nouvelle-Aquitaine a organisé un comité territorial à la CCLO, sur le thème de l'ingénierie territoriale à destination des élus des Pyrénées-Atlantiques et du sud des Landes. Alain Rousset, président de Région et Laurence Rouède, vice-présidente en charge du développement, de l'équité des territoires et des contractualisations, étaient, entre autres, présents.



La pose de la première pierre d'Alpha Chitin le 21 octobre 2021, en présence de Jean-Marie Bergeret-Tercq, Philippe Crochard (Alpha Chitin), Isabelle Patrier (TotalEnergies), Eddie Bouuttera (secrétaire général de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques) et Patrice Laurent. Alpha Chitin est spécialisée dans la production de chitosane, une molécule naturelle très utilisée dans le domaine de la santé ou de la cosmétique. Cette implantation a bénéficié du soutien de la CCLLO.



Le conseil du pôle métropolitain du Pays de Béarn s'est tenu à l'Hôtel de la CCLLO le 8 novembre dernier.



Les 16 et 17 octobre dernier, le circuit de Pau Arnos a accueilli le championnat du monde WTCR et le championnat électrique Pure ETCR de voitures de tourisme, dont la CCLLO est partenaire.



L'inauguration de la médecine du travail PRISM, sur le site d'Eurolacq 2 à Artix.



Inauguration le 3 décembre dernier, du bâtiment regroupant Cerfrance et le cabinet notarial Mattéi&Associés à Artix, sur la zone Eurolacq 2.

Budget

Aucune augmentation des taux d'imposition pour 2022. Un budget voté à l'unanimité par le Conseil communautaire de la CCLO.



Les données du budget sont consultables sur l'outil open data de la CCLO. Pour le retrouver, rendez-vous sur le site www.cc-lacqorthes.fr

Par le vote du budget primitif, le conseil communautaire définit en dépenses et recettes, en fonctionnement et investissement, la feuille de route de la collectivité pour l'année. Le budget principal est complété par des budgets annexes (zones d'activité, déchets...).

Les taux d'imposition resteront identiques pour l'année 2022

La construction du budget doit se faire en équilibrant les ressources et les dépenses de la collectivité.

Cette année, 47 % des ressources de la CCLO proviennent de l'activité économique dont la moitié de l'activité industrielle. Pour l'année 2022, le budget global s'élève à 67,25 M€, dont 53,52 M€ pour le fonctionnement et 13,73 M€ pour l'investissement. Les budgets annexes sont de 4,32 M€ pour ceux des zones d'activité, 28 000 € pour le Pays de Lacq-Orthez Béarn des Gaves et celui des déchets est de 8,1 M€.

7 M€ d'investissement pour le développement économique

Ce budget, comme le précédent, se veut en soutien spécifique de l'économie locale pour permettre à la collectivité de jouer son rôle (tel l'exemple p. 20). Ainsi, 100 000 € seront consacrés à l'aide à l'immobilier d'entreprise, 50 000 € à l'aide aux commerçants, 80 000 € pour des réserves foncières et 75 000 € pour le tourisme.

Enfin, secteur inséparable de notre territoire, et en perpétuelle évolution, l'industrie bénéficiera dans ce budget 2022 de près de 2,35 M€, consacrés à l'extension de Chemstart'up, qui accueillera les développements industriels de M2i, Arkema et CANOE.

Près de 5,6 M€ d'investissement pour l'aménagement du territoire

Dans ce budget de près de 5,6 M€ dédié à l'aménagement du territoire, à l'environnement et aux services urbains, une part conséquente sera

allouée aux travaux de voirie : 3,98 M€ permettront de répondre aux besoins de rénovation des chaussées et des trottoirs, mais aussi de renouveler, quand cela sera nécessaire, l'équipement inhérent à ces travaux.

Le pôle aménagement du territoire comprend également les espaces verts et les bâtiments.

La transition énergétique toujours au coeur du projet global de la CCLO

La transition énergétique est un sujet transversal : tous les services sont directement ou indirectement concernés par sa mise en œuvre. Pour 2022, retenons entre autres que 225 000 € sont prévus pour accompagner la rénovation énergétique du parc privé.

Des compétences ont également été transférées à la GEMAPI, transfert qui se traduit par un budget de fonctionnement de 800 000 €. Enfin, comme souligné plus haut, la gestion des déchets bénéficiera d'un budget annexe de 8,1 M€.

BUDGET GLOBAL : 67,25 M€

53,52 M€ de fonctionnement et 13,73 M€ d'investissement

0% d'augmentation des taux d'imposition

Ressources	Dépenses
Impôts ménages et entreprises : 32,75 M€	Charges de personnel : 17,99 M€
Dotations et subventions (Etat, Département, Région) : 24,74 M€	Reversement aux communes : 15,26 M€
Emprunts : 6 M€	Subventions et dotations : 7,98 M€
Revenus des services : 2,59 M€	Dette : 4,13 M€
Autofinancement : 1,16 M€	Investissement : 10,3 M€
	Fonctionnement et charges : 11,59 M€

Budget global et budgets annexes : 79,7 M€

Pour 1000 € dépensés sur le territoire :

102 €
Déchets
(Budget annexe)



72 €
Développement
économique



19 €
Culture



249 €
Aménagement du
territoire, services
urbains
et environnement



13 €
Enseignement,
formation



54 €

Zones d'activités
(Budgets annexes)



46 €

Services aux
familles



16 €

Pompiers, secours
et incendies



5 €

Logement



424 €

Services généraux
des administrations
publiques locales





Dossier

PROJET DE TERRITOIRE

Le plan d'actions de
l'intercommunalité

Marie-Agnès, cuisinière à la crèche d'Artix

Adil, service Espaces verts



Un projet de territoire a été approuvé en 2016 et court jusqu'en 2030. Il a été révisé par le nouvel exécutif pour y apporter ses orientations, pour cette mandature et au-delà. Ce travail a permis à l'ensemble des élus du territoire d'acter les grands principes de la CCLO à destination de tous. Il précise donc le rôle de la collectivité d'être avec vous au quotidien. Ce projet de territoire, présenté dans le dossier qui suit, est l'affirmation de la volonté des élus pour guider l'administration des services de la CCLO. Il a été adopté à l'unanimité par le conseil communautaire, le 10 décembre 2021.

Julie, bureau d'études du pôle Aménagement

Fernand, service Déchets

AXE 1 - Une activité économique durable favorable au territoire

Depuis 1975, le nombre d'emplois reste stable. Mais les secteurs de métiers ont évolué. La forte augmentation de l'emploi tertiaire est venue compenser la baisse des métiers industriels et agricoles.

Depuis 5 ans, le secteur industriel connaît une conversion positive sur notre territoire. Il reste source de richesses et d'emplois et tend vers plus de responsabilités. D'autres domaines sont valorisés en prenant appui sur nos atouts naturels. Enfin la formation peut, elle aussi, faire souffler un vent de renouveau sur notre économie locale.

ACTION 1 - Une industrie en mutation bien accompagnée pour favoriser la transition écologique et numérique

Après le départ de plusieurs grands industriels (Pechiney en 1991, Celanese en 2009, puis Yara en 2015) ce sont 162 hectares de la plateforme de Mourenx, Pardies, Noguères et Bézingrand qui se sont retrouvés à l'état de friches industrielles. Sous l'impulsion de la CCLO et de Chemparc, cette friche est désormais en pleine reconversion pour devenir un pôle de référence

dans les énergies renouvelables. Pour attirer les entreprises, la CCLO mène une politique foncière proactive, faite de prospections, d'acquisitions, de viabilisations et de ventes de terrains. Cette politique doit aujourd'hui prendre en compte le besoin de gestion de plus en plus économe des sols, traduit dans l'objectif « zéro artificialisation nette » de la loi climat et résilience de 2021. La CCLO crée également des environnements favorables aux entreprises : zones d'activités, immobilier d'entreprises, pépinières, tiers-lieux, accueil des conjoints... tout en veillant à une répartition équitable des activités sur le territoire.

Chemstart'Up à l'initiative

Bâtie en 2011 par la CCLO, avec des financements publics et privés et l'expertise de Chemparc, cette plateforme de recherche, développement et transfert technologique n'a cessé depuis de s'agrandir. Avec l'accueil de sociétés

innovantes, spécialisées dans les nouveaux matériaux et la transition écologique, Chemstart'Up permet à la CCLO d'œuvrer pour des productions durables sur le territoire, et de renforcer la position d'excellence du bassin de Lacq en matière de diffusion des technologies du futur. D'ici 2030, le bassin industriel chimique doit donc être créateur de produits et de services utiles à la société. Ce bassin, moteur de la transition énergétique et de l'économie circulaire, doit générer principalement la création d'emplois sur le territoire.

ACTION 2 - Valoriser les atouts naturels du territoire

Bien qu'elle n'ait pas de compétences spécifiques en agriculture et en sylviculture, la CCLO œuvre autant que possible au maintien d'une agriculture diversifiée, ainsi qu'un développement forestier raisonné. L'intercommunalité soutient l'évolution de la production d'énergie chez les agriculteurs. Elle

Chemstart'Up est aujourd'hui un lieu moteur pour le territoire, avec l'accueil de sociétés innovantes, spécialisées dans la transition écologique et les nouveaux matériaux.

D'ici 2030, le bassin industriel chimique doit être créateur de produits et de services utiles à la société, pour favoriser, entre autres, la création d'emplois sur le territoire.





La CCLO soutient la recherche universitaire menée par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour disposer de toutes les compétences nécessaires aux emplois et aux métiers sur le territoire.

encourage également les circuits-courts et de productions à forte valeur ajoutée locale. Attachée à la biodiversité et à sa restauration quand la situation l'exige, la CCLO accompagne tout projet agricole ou sylvicole qui y est favorable, en lien avec le projet de trame verte et bleue (voir p. 12).

Un tourisme plus vert

C'est aussi autour de cette trame que s'axe la politique touristique du territoire, en phase avec son identité et son patrimoine. On pense bien sûr à la base de loisirs d'Orthez-Biron, gérée depuis 2014 par la CCLO, et où une attention toute particulière est portée à ce milieu naturel remarquable, au regard de sa fréquentation touristique et des enjeux environnementaux. Le territoire dispose aussi d'atouts naturels, avec 650 km de chemins de randonnée, où le tourisme peut s'appuyer sur des ressources viticoles et agricoles. La CCLO accompagne les acteurs du tourisme, pour qu'ils intègrent les critères environnementaux dans leurs investissements.

ACTION 3 - Maintenir les compétences par la formation initiale et professionnelle

La qualité de vie des habitants, mais aussi leur capacité à accéder à l'emploi, est fortement liée à l'accès à l'éducation. Même si elle n'en a pas toutes les compétences, la CCLO se doit de veiller à disposer, sur son territoire ou à proximité, d'un dispositif complet de formation pour tous les âges. Pour les jeunes,

il s'agit notamment de maintenir les écoles dans les villages (RPI) avec une restauration adaptée et une solidarité en termes de coûts.

Un partenariat avec l'UPPA

Si le taux de chômage est globalement faible, autour de 8%, la population jeune et peu formée est plus touchée. Pour maintenir et développer l'activité industrielle, mais aussi répondre à cette problématique, il est nécessaire de valoriser les métiers industriels et de veiller à l'existence de formations adaptées. C'est le sens du projet « Campus des Métiers » porté par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), en partenariat avec les acteurs de la formation du territoire sur la filière « chimie verte et énergie décarbonée ».

La CCLO soutient aussi la recherche universitaire menée par l'UPPA, pour disposer des compétences scientifiques nécessaires au développement d'une industrie innovante, en particulier à travers Chemstart'Up.

■ Décryptage

- ▶ En formant la population de jeunes actifs pour répondre aux besoins des entreprises, on maintient une population jeune sur le territoire.
- ▶ Avec une production diversifiée, le territoire reste toujours fortement marqué par sa vocation agricole.
- ▶ La culture touristique est récente pour une partie du territoire. Pour autant, le potentiel touristique est présent et peut se développer autour des atouts tant naturels (activités de pleine nature, agritourisme, œnotourisme) que culturels (patrimoine bâti et immatériel) de l'intercommunalité.



La base de loisirs d'Orthez-Biron, milieu naturel remarquable, est particulièrement surveillée, de par sa fréquentation importante.

AXE 2 - Des écosystèmes et des ressources à préserver

Les enjeux écologiques constituent la trame des actions du projet de territoire. Pour améliorer la qualité de vie des habitants, il est primordial d'œuvrer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre...

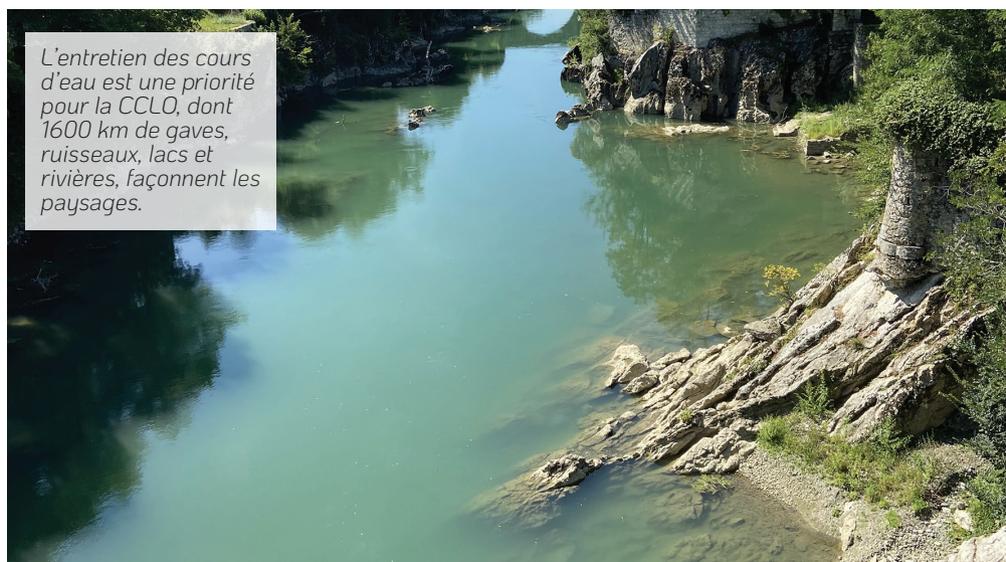
Un enjeu qui passe forcément par la préservation des écosystèmes et des paysages faisant la richesse et l'attractivité de la CCLO. Pour cela, la collectivité doit montrer l'exemple.

ACTION 4 – Se déplacer autrement

En matière de déplacements, l'enjeu global est simple : combiner la mobilité des personnes et des biens avec une nécessité d'efficacité énergétique et la raréfaction des ressources fossiles. Sur un territoire comme celui de la CCLO, la mobilité automobile étant indispensable, la collectivité doit continuer son action pour maintenir un réseau de voirie régulièrement entretenu à travers une planification pluriannuelle des investissements (voir le dossier « Budget 2022 », p. 6/7).

Encourager les nouvelles pratiques

Dans le cadre d'une collaboration avec le pôle métropolitain du Pays de Béarn et la Région Nouvelle-Aquitaine, la collectivité promeut la mise en place d'une offre de transport diversifiée et bien articulée. Ces nouvelles pratiques doivent intégrer de plus en plus de modes de déplacements doux et mettant en valeur les énergies alternatives : promotion du covoiturage, déploiement de bornes de recharges électriques... La CCLO doit donc tenir sa place dans l'animation et la sensibilisation à ces nouvelles pratiques de mobilités. Elle peut aussi s'appuyer sur des initiatives locales, comme le déploiement de la mobilité électrique, au gaz ou à l'hydrogène, pour ses propres véhicules, ou avec le renforcement de Mobilacq (service de transport à la demande), qui



L'entretien des cours d'eau est une priorité pour la CCLO, dont 1600 km de gaves, ruisseaux, lacs et rivières, façonnent les paysages.

a déjà fait ses preuves. En 2030, la CCLO doit ainsi disposer d'une offre de mobilité diversifiée et durable.

ACTION 5 – Encourager l'économie circulaire

Réduire les déchets à la source, c'est l'un des enjeux principaux du schéma d'économie circulaire de la collectivité. Des filières de recyclage local ont permis de créer des emplois de proximité (lire p. 21). Cela passe aussi par l'évolution des pratiques. Encourager le réemploi, la réparation, est le message que veut porter la CCLO auprès du grand public et des entreprises. La collectivité accompagne les porteurs de projets de recycleries ou d'ateliers de réparation, afin d'améliorer l'offre auprès des habitants.

Bannir l'enfouissement

Si la CCLO s'est engagée à faire évoluer la collecte des déchets, elle veut aussi promouvoir et faciliter la pratique du compostage individuel

ou collectif, pour réduire les quantités de déchets organiques. Toutes ces actions, détaillées en page 16 de ce magazine, ont pour but d'aller vers une économie circulaire basée sur les priorités de réduction à la source, d'allongement de la durée de vie des objets et de valorisation optimale de toutes les matières en bannissant tout enfouissement.

ACTION 6 – Préserver les écosystèmes, vivre dans un environnement de qualité

À travers le projet de Trame Verte et Bleue qui sera finalisé en 2022, la CCLO va travailler à reconnecter certains espaces naturels entre eux. L'objectif est de permettre aux espèces animales et végétales de se déplacer et d'accomplir leur cycle de vie, malgré l'impact de l'activité humaine, dans le contexte établi de changement climatique.

L'entretien des cours d'eaux sera



La CCLO favorise la végétalisation de l'espace urbain, et va accroître pour cela les pratiques de jardinage durable (exemple ici à Artix).

capital pour mener à bien ce projet. La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) vise à préserver les cours d'eaux du territoire tout en limitant les risques d'inondations. Enfin, la qualité de vie sur le territoire passe aussi par une meilleure maîtrise des effets liés aux activités présentes. La CCLO et ses habitants, à travers les « nez citoyens », travaillent activement avec les industriels et ATMO Nouvelle Aquitaine, à l'amélioration de la qualité de l'air et à la prévention des nuisances olfactives.

ACTION 7 – Être exemplaire en matière de transition écologique

La CCLO possède des bâtiments et des véhicules et génère des déchets. L'exemplarité doit s'appliquer à la

fois à la consommation d'énergie des bâtiments, à la réduction de la production de déchets et aux déplacements, avec un objectif de disposer d'une flotte de véhicules les plus propres possible d'ici 2030. Et d'autres points peuvent être améliorés. Un exemple en chiffres : 41 %, c'est ce que représente en moyenne l'éclairage public dans les factures électriques des communes françaises. La CCLO investit régulièrement dans la rénovation de son parc d'éclairage et fait évoluer ses pratiques avec une idée simple : éclairer juste. L'intérêt réside aussi dans la réduction de pollution lumineuse, néfaste pour la faune sauvage et les écosystèmes.

Sur la gestion et l'entretien des axes routiers, il existe aussi de nombreuses opportunités de réduire l'empreinte

écologique. C'est le sens de l'action de la gestion intercommunale de la voirie : celle-ci travaille à l'allongement de sa durée de vie, à utiliser des techniques plus économes en énergie, à revaloriser ses déchets, à préserver les continuités écologiques et à favoriser l'infiltration naturelle des eaux de pluie.

Enfin, l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires a permis de laisser la nature reprendre ses droits, élément pris en compte dans la gestion des espaces verts de la collectivité. Dans les années à venir, la CCLO va accroître et diffuser ces pratiques de jardinage durable, et végétaliser l'espace urbain.

■ Décryptage

- ▶ La consommation foncière sur le territoire de la CCLO est importante, bien que l'on note une diminution de l'emprise au sol des logements. La définition d'un nouveau modèle d'aménagement devient centrale, en lien avec la prise en compte des risques climatiques actuels.
- ▶ La CCLO vise la mise en place d'une organisation urbaine à l'échelle de la collectivité pour traiter de manière cohérente son aménagement dans une logique de durabilité.
- ▶ La CCLO possède un maillage routier important, avec des axes de circulations majeurs (3 échangeurs autoroutiers et 3 gares), qui ouvrent le territoire sur le reste du département. Les déplacements constituent donc un enjeu important, du fait d'habitats majoritairement diffus.
- ▶ Les habitants de la CCLO sont plutôt exemplaires en matière de tri sélectif. En 2020, ils ont produit moins de déchets que la moyenne régionale, en particulier moins d'ordures ménagères. Mais l'amélioration des gestes de tri, la prévention et le développement de filières locales restent des enjeux d'actualité pour l'intercommunalité.



La CCLO s'est engagée à faire évoluer la collecte des déchets pour aller vers une économie circulaire optimale.

AXE 3 - Des services pour la qualité de vie des habitants et le lien social

Pour assurer le bien-être de ses habitants, la CCLO doit prendre en compte plusieurs aspects : l'accès au logement mais aussi aux loisirs, aux services de santé et au numérique.

Le bon maillage des services de proximité et de santé des lieux de loisirs et de culture est essentiel pour améliorer efficacement la qualité de vie sur le territoire.

ACTION 8 – Un logement de qualité adapté à tous

Un fait s'impose, au vu des besoins identifiés dans l'intercommunalité, celui du vieillissement de la population. Il apparaît donc indispensable de continuer de développer des logements intermédiaires, adaptés aux besoins des personnes âgées, entre le logement banalisé et la maison de retraite, pour favoriser le maintien à domicile.

ACTION 9 – Des services de proximité accessibles à tous

Pour améliorer l'attractivité du territoire, des services de base doivent être proches de tous les habitants, y compris les plus éloignés, pour éviter les trop longs déplacements. Mais il faut aussi répondre à tous les besoins : un équilibre doit être trouvé entre le trop fort déploiement des surfaces commerciales périphériques et les locaux commerciaux vides dans les centres-villes et centres-bourgs. La CCLO travaille avec le label « Petites villes de demain » à cet équilibre. En se dotant de son propre fonds d'aides à l'investissement en



À Pardies, les Arres d'Anie, première résidence intergénérationnelle de la collectivité.

Le logement social est l'autre sujet de premier plan. La CCLO veille à répondre aux sollicitations tout en contribuant à un équilibre territorial. Pour cela, l'intercommunalité relaie l'offre existante auprès des demandeurs, et travaille avec les bailleurs pour simplifier les démarches. Un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) sera lancé en ce sens.

Enfin, en tenant compte des enjeux environnementaux, la requalification du parc de logements vise à revitaliser les centres-villes et centres-bourgs en luttant contre le logement vacant et dégradé. Le dispositif de guichet habitat-énergie a fait la preuve de son efficacité et continuera d'accompagner gratuitement tous les propriétaires du territoire dans leurs projets de rénovation. L'obtention du label de revitalisation urbaine "Petites villes de demain" par les communes de Mourenx et Orthez démontre aussi la volonté affirmée de l'intercommunalité de travailler sur les enjeux de l'habitat.

2020, la CCLO entend répondre au mieux à une logique de durabilité. À souligner également, le travail du service Petite enfance de la CCLO, qui constitue une force de notre territoire que l'intercommunalité veille à préserver.

Enfin, impossible d'évoquer aujourd'hui ce type de services sans penser « numérique » (lire p. 20). Pour favoriser l'accès rapide aux services dématérialisés, l'intercommunalité travaille à donner un accès haut débit à tous les habitants du territoire (lire p. 18) et une couverture complète en téléphonie mobile.

ACTION 10 – Des services de santé performants pour tous

La santé a beau relever de la compétence de l'État, la CCLO veut continuer de jouer son rôle de facilitateur dans la prise en compte des problématiques du territoire. Il s'agit principalement ici de lutter contre les inégalités socio-



CONTES
Le MI[X], véritable moteur de l'activité culturelle du territoire, a su conquérir un large public grâce à de nombreux partenariats.

territoriales en matière de santé, lutte qui s'appuie sur plusieurs points :

- ▶ la prévention et la promotion des offres de santé,
- ▶ la coopération entre les acteurs,
- ▶ le développement de services d'aide au maintien à domicile pour les personnes âgées,
- ▶ le maintien d'un tissu médical adapté aux besoins, autour du pôle de santé de territoire d'Orthez.

Ces points se retrouvent dans le Contrat Local de Santé (CLS) auquel participe la CCLO, qui agit également pour la mise en place d'un observatoire de la santé.

ACTION 11 – Se ressourcer et se divertir

Dans le précédent magazine, nous avons déjà consacré tout un dossier sur la richesse du patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel, de la CCLO. Les investissements réalisés ces dernières années valident une offre très complète de culture et de loisirs. Le MI[X] en est le parfait exemple : par son ancrage et son public, c'est l'espace idéal pour fixer la culture sur l'intercommunalité, grâce à des partenariats renforcés avec les structures associatives et scolaires.

La richesse culturelle de la CCLO passe aussi par la présence de notre langue béarnaise. L'enjeu est de poursuivre l'accroissement de visibilité déjà initié avec la mise en place

de panneaux d'entrées de communes bilingues. La collectivité entend poursuivre ce travail en partenariat avec les acteurs référents sur le sujet (lire p. 23).

ACTION 12 – Déployer une offre numérique responsable

Le numérique, ça n'est pas uniquement surfer sur le web : c'est une véritable question d'égalité socio-territoriale, qui passe par un déploiement efficace. Ce sont donc à la fois des infrastructures et des utilisations.

Le développement des infrastructures, en particulier la fibre optique pour l'accès généralisé au très haut débit, est délégué par la CCLO au Département, via le syndicat mixte de la Fibre 64.

Au chapitre des utilisations, par ailleurs, la collectivité est pleinement impliquée : à travers le réseau Cyber-base, permettant à tous les habitants d'accéder à un ordinateur et avec l'accompagnement aux services numériques qui permet de lutter contre l'exclusion liée au manque de compétences. Le tout permet de faciliter l'insertion, l'emploi et resserre les liens intergénérationnels.

L'engagement est enfin environnemental : la CCLO travaille à augmenter la durée de vie de ses équipements informatiques, à minimiser leur impact énergétique et à favoriser le recyclage de ces produits quand ils arrivent en fin de vie.

■ Décryptage

- ▶ La complémentarité des espaces du territoire offre une grande diversité des modes de vie aux habitants. Orthez et Mourenx sont très bien équipées et rayonnent sur l'ensemble de la CCLO (structures de soins, services publics, équipements culturels, sportifs, formation, commerces...)
- ▶ La collectivité fonctionne autour de deux pôles : Orthez d'un côté, Mourenx-Monein-Artix de l'autre. Ce dernier est fortement influencé par la proximité de l'agglomération paloise, ce qui représente à la fois un atout et un handicap (pouvant être vu comme un pôle « dortoir » ou au contraire comme un pôle « dynamique », alliant la proximité à des équipements de grande agglomération, à un cadre de vie agréable).
- ▶ Le parc de logements est diversifié et conséquent, avec un habitat récent important, et des logements vacants, notamment dans les centres-villes et centres-bourgs, sur des logements anciens ou vieillissants.
- ▶ Une complémentarité entre les bassins d'emplois de Lacq et d'Orthez, avec un cadre de vie privilégié.

Collecte des déchets

LA CCLO FAIT ÉVOLUER LA COLLECTE DES DÉCHETS SUR SON TERRITOIRE

Une meilleure gestion de nos déchets peut avoir un impact réel sur la réduction de notre empreinte carbone. Faire évoluer la collecte des déchets devrait favoriser la réduction de 7% des émissions de CO2 de la CCLO. À l'heure actuelle, on constate qu'à peine un peu plus d'un bac sur deux est sorti à chaque collecte (environ 60% des bacs sont sortis chaque jour de passage), avec un faible taux d'ordures ménagères présenté. La CCLO a donc décidé, en s'appuyant sur cette réalité de terrain, et par bon sens écoresponsable, de réduire la fréquence de tournée des camions. Cette initiative permettra aussi de générer une baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : une maîtrise des coûts sur ce service primordial au quotidien, qui s'accompagnera donc d'un effet positif sur le climat.



MOINS DE DÉCHETS, PLUS DE RESPONSABILITÉ, PLUS D'EFFETS.

C'est un effort collectif qui permettra d'améliorer les résultats de la CCLO en matière de gestion des déchets. À partir d'avril 2022, la collecte va donc s'adapter : concernant les ordures ménagères, elle se fera tous les 15 jours, sauf dans certains centres-villes et dans quelques établissements publics, pour réduire les tournées des camions de ramassage et l'adapter aux besoins des usagers.

Même chose pour les déchets verts et les encombrants : toujours à partir du mois d'avril 2022, la collecte à domicile sera réservée aux habitants de plus de 70 ans et aux personnes en situation de handicap. Ils pourront prendre rendez-vous en ce sens. Tous les autres habitants de la CCLO seront invités à se rendre en déchetterie. La collectivité rappelle enfin que les déchets verts peuvent en grande partie être utilisés comme engrais naturels ou comme fertilisants sur les jardins, sans être transportés en déchetterie. Des composteurs sont également disponibles gratuitement en déchetterie, pour réduire encore un peu plus l'impact des déchets sur notre environnement et éviter les déplacements inutiles.

Une campagne de communication dédiée présentera toutes les informations nécessaires, en particulier les jours de collecte des ordures ménagères et des emballages. Vous disposerez aussi de conseils et d'astuces pour le stockage des déchets. Tous les supports, y compris la toute nouvelle application mobile CCLO, seront déployés, pour que chacun dispose des informations pratiques, et puisse devenir ainsi acteur de la préservation de l'environnement.

Le saviez-vous ?

UNE 2^E CAROTTE POUR LES CRÈCHES DE LA CCLLO !

Un an après l'obtention du premier degré du label ECOCERT « En cuisine », les crèches de la CCLLO ont obtenu une nouvelle distinction. Depuis 2019, Artix et Lagor préparent des repas privilégiant les produits issus de l'agriculture biologique et se fournissent auprès des producteurs locaux. Grâce à ces pratiques responsables, ces structures d'accueil de la petite enfance ont décroché leur « seconde carotte », symbole d'un nouveau palier franchi dans la grille d'exigence du label ECOCERT « En cuisine ».



Cette année, la crèche d'Orthez (photo) s'est lancée dans cette aventure. Cette dernière, qui livre les crèches de Baigts-de-Béarn et Sault-de-Navailles, a recruté ses propres cuisinières et mis en place l'ensemble des exigences du label ECOCERT. Cette nouvelle orientation leur a permis d'obtenir également la seconde carotte. Ce label, remis par l'organisme et le Département 64, récompense les cuisinières de la CCLLO qui valorisent une alimentation saine pour les enfants du territoire. Les élus et le personnel de la CCLLO se sont donc engagés dans ce projet qui favorise aussi les producteurs locaux, générant ainsi des retombées économiques positives pour le territoire.

LA STRATÉGIE TOURISME ADOPTÉE EN CONSEIL



Le code du tourisme demande aux collectivités qui détiennent cette compétence d'élaborer une stratégie qui doit être ligne directrice du développement touristique du territoire. Cette stratégie tourisme s'inscrit dans la continuité des travaux engagés par la CCLLO pour la révision de son projet de territoire à l'horizon 2030.

Plusieurs pistes de travail ont été dégagées :

- ▶ développer la notoriété du territoire et en faire une destination nature, patrimoine, oenotourisme et agritourisme,
- ▶ développer le chiffre d'affaires tourisme et loisirs,
- ▶ créer une culture touristique et créer du lien avec les acteurs,
- ▶ s'appuyer sur le patrimoine architectural et naturel ainsi que sur la notoriété des produits du terroir pour promouvoir un tourisme au caractère durable et social.

Deux axes de développement ont été identifiés :

- ▶ Axe 1 : développer le tourisme local en confortant et en augmentant l'offre.
- ▶ Axe 2 : développer la notoriété du territoire par la communication, la promotion et la commercialisation.

La stratégie a été adoptée lors du conseil communautaire du 8 novembre dernier.

MOUSTIQUES-TIGRES, FRELONS : PROTÉGEZ-VOUS !

Il fait encore un peu frais pour en observer l'arrivée, mais ils ne sont jamais très loin : les frelons et les moustiques tigres reviennent et, avec eux, la nécessité de prendre quelques mesures de précaution.

Concernant les frelons, il convient toujours de ne jamais agir seul. Si jamais vous observez chez vous, ou sur la voie publique, la formation d'un nid, vous pouvez contacter en premier lieu, une société de désinsectisation, et en second lieu le Service Départemental d'Incendie et de Secours, si jamais les sociétés privées n'ont pas donné suite à votre demande. Attention cependant : dans les deux cas, les tarifs de destruction seront à votre charge.



Concernant les moustiques tigres, la destruction des larves est favorisée par la suppression des eaux stagnantes sur les terrasses et dans les jardins (soucoupes des pots de fleurs, vases, gouttières, etc.). Vous pouvez également vous informer sur le sujet et signaler leur présence en vous connectant sur le site suivant :

www.signalement-moustique.fr

Le saviez-vous ?

FIBRE OPTIQUE

Le déploiement du Très Haut Débit se poursuit. À l'heure actuelle, ce sont environ 15 000 prises qui ont été mises en service sur le territoire.

La fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargement avec la fibre se réduisent considérablement (50 fois plus rapides). Autre avantage majeur, la fibre permet des connexions multiples de qualité (par exemple : ordinateur, TV, tablettes, portables utilisés simultanément sur le même réseau d'un foyer).

De ce fait, l'exploitation et la commercialisation du réseau Très Haut Débit en fibre est une priorité sur le territoire tant pour son utilité pour les usagers privés que pour ses bénéfices pour le développement économique. Pour porter ces projets de construction, d'exploitation et de commercialisation le Syndicat Mixte La Fibre64 a confié la délégation de service public à THD64, filiale de SFR FTTH (filiale d'Altice France). L'objectif étant de couvrir 100% des Pyrénées-Atlantiques en fibre optique sur les cinq prochaines années. Le chantier est financé par des fonds publics et des fonds privés. L'investissement total de 377 M€ est porté par THD64. Le Syndicat Mixte La Fibre64 subventionne également ces opérations.



MOURENX ET LA CCLO LANCENT « NOS CABANES »

La Communauté de Communes de Lacq-Orthez et la ville de Mourenx s'associent d'avril 2022 à septembre 2023 pour accueillir le projet artistique et collectif « Nos cabanes ». Porté par la compagnie L'Homme Debout, il réunira cinq territoires de la Région Nouvelle-Aquitaine, associés dans la construction participative de la marionnette, des cabanes et d'une histoire commune.

C'est cette aventure un peu folle mais enthousiasmante qui est proposée aux habitants de Mourenx et de la CCLO. Pendant deux ans, ils seront invités à construire ce spectacle qui aborde le sujet de la « préservation de l'environnement » tout en mettant en avant les identités multiples et les richesses économiques et culturelles de Mourenx et de la CCLO. Plusieurs ateliers permettront d'assembler l'osier, d'écrire l'histoire, d'enregistrer les sons du futur spectacle, et de devenir acteur de cette déambulation géante, prévue le 1^{er} et le 2 septembre 2023 pendant 24 heures sur différents lieux !



Plusieurs milliers d'habitants pourront préparer et faire vivre ce projet extrêmement original. Le jour J, il faudra ensuite défendre cette cabane, symbole de la fragilité de notre planète et de notre humanité. Comment se terminera cette histoire ? Vous avez le pouvoir de l'écrire... En avril 2022 : venez construire la marionnette géante au MI[X] !

Plus d'informations : www.mourenx.fr/nos-cabanes

CÔTÉ PÉPINIÈRES

ORFEEA intègre la pépinière d'entreprises de Biron !

Agnès Amardeil s'est installée le 15 septembre dernier à la pépinière d'entreprises de Biron.

Lancée en août dernier, son activité d'accompagnement (ORFEEA signifie Organisations, Relations Familles, Entreprises, Enfants, Adolescents) s'adresse principalement aux parents confrontés à des relations familiales conflictuelles. Diplômée d'État en tant qu'éducatrice spécialisée, elle a conçu ses interventions comme un espace d'écoute et de recherche autour de solutions dont les objectifs sont l'apaisement du foyer familial et l'accompagnement dans la régulation des difficultés rencontrées.

Agnès Amardeil accompagne également les entreprises et leurs salariés qui rencontrent des difficultés familiales pouvant avoir un impact sur leurs disponibilités professionnelles, ainsi que les organismes sociaux et médico-sociaux.

Plus d'informations : 07 80 98 38 72



L'aménagement du territoire

La CCLO renouvelle une partie de son matériel roulant

De nombreux équipements servant notamment à l'entretien des voiries ont été achetés ou renouvelés par la collectivité à la fin de l'année écoulée. Parmi eux, l'acquisition d'un « enrobeur-projeteur », aussi appelé « blowpatcher ». Ce dernier permet d'agir rapidement et durablement sur des réparations ponctuelles de la voirie.

La CCLO a également remplacé une pelle hydraulique à chenilles (6 tonnes), avec son camion de transport, servant d'atelier mobile de terrassement (réparations de bordures, tranchées...)

Enfin, une mini-pelle (2,5 tonnes), deux épareuses (pour « débroussailler » le bord des voies) et un camion-nacelle (poids lourd, pour travail en hauteur) ont été renouvelés.



Le « blowpatcher » de la CCLO, élément essentiel dans l'entretien des routes du territoire.

VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la CCLO a mis à votre disposition un service en ligne gratuit : www.e-permis.fr

Vous pourrez ainsi réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes. L'ensemble facilitera la constitution et le suivi des dossiers.

Une aide en ligne sera également disponible. Le cas échéant, les demandes en mairie sont toujours possibles.

UN NOUVEAU GIRATOIRE À ORTHEZ

Les travaux du rond-point de l'avenue Adrien-Planté sont terminés. Après cinq mois de travaux, ce giratoire situé à l'intersection entre l'avenue et le boulevard Charles-de-Gaulle est fonctionnel depuis le 17 décembre 2021. Les travaux avaient été menés pour supprimer les feux au carrefour et améliorer la fluidité du trafic. Les cyclistes et les piétons ont également été pris en compte, contrairement à la disposition précédente du carrefour. Les travaux ont aussi permis la remise à neuf du réseau des eaux usées et eaux potables par la régie municipale, et le réseau d'eau pluviale par la CCLO. L'ensemble de l'éclairage public autour du secteur (8 pylônes en tout pour mettre le giratoire en lumière) a également été renouvelé.



Plus de fluidité pour ce carrefour et plus de sécurité pour les cyclistes et les piétons.



► SAULT-DE-NAVAILLES

Pour le nettoyage de la toiture de la crèche de Sault-de-Navailles, la CCLO a fait appel à l'entreprise Prodrone24. Cette dernière, comme son nom l'indique, est spécialisée dans tous types de prestations par drones. Contrairement à un nettoyage classique, cette méthode a l'avantage d'être à la fois moins coûteuse (1 927 € TTC pour cette intervention) et surtout, beaucoup plus sécurisante, puisque personne n'a à monter sur le toit.

Le territoire a un incroyable talent...

La digitalisation des commerces

Avec la digitalisation, ce n'est pas le talent d'une seule entreprise, mais bien l'avancée technologique du plus grand nombre qui peut être mise en avant ! Et la CCLO accompagne les commerçants et artisans de l'intercommunalité en ce sens.

Avec la crise sanitaire, le phénomène déjà majeur de l'évolution des modes de consommation (mobilité des consommateurs, digitalisation de l'acte d'achat...) s'est vu amplifié. L'épidémie de la Covid-19 a mis au jour l'importance du numérique dans le maintien de l'activité des commerçants et artisans.

Plutôt que de mettre en place une plateforme de vente en ligne, peu efficace sur la durée, la CCLO a préféré opter pour un accompagnement individualisé des commerçants et artisans et favoriser la bonne santé et une dynamique de son tissu commercial et artisanal.

Avec trois objectifs :

- ▶ améliorer la gestion digitale et numérique des entreprises du territoire,
- ▶ générer du flux en boutique grâce au marketing digital,
- ▶ booster les ventes grâce au e-commerce.

Pour cela, la CCLO met en place un programme de transformation numérique des commerces du territoire. Il a pour ambition de permettre à ces entreprises de placer le numérique au cœur de leur stratégie et de leurs actions de développement, ceci grâce à un accompagnement de proximité et de qualité.

SIX ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

1. Sensibilisation des commerçants et artisans

« Pourquoi s'engager dans une transformation numérique ? ». Pour convaincre les commerçants sur les enjeux et défis à relever, il faut communiquer sur les constats et expliquer la réalité des nouvelles habitudes d'achat.

2. Diagnostic numérique

Il s'agit de réaliser un état des lieux du

niveau de digitalisation de l'entreprise (appelé aussi niveau de maturité digital). C'est le point de départ à la mise en œuvre d'une stratégie digitale, avec à la clé un plan d'actions pour améliorer la performance numérique de l'entreprise.

3. Accompagnement de premier niveau

Celui-ci repose sur la proposition d'ateliers pour permettre aux bénéficiaires de disposer d'un niveau de visibilité numérique plus élevé, grâce à la meilleure maîtrise des outils nécessaires.

Exemples : Google my business, Pages jaunes, TripAdvisor...

4. Formation au marketing digital

Sensibiliser les bénéficiaires à l'ensemble des techniques marketing utilisées sur les supports et canaux digitaux.

Concevoir et déployer une stratégie de présence et d'influence sur les réseaux sociaux en lien avec le site internet de l'entreprise.

5. Développement de nouveaux canaux de vente

Les bénéficiaires peuvent, via des ateliers, se doter de sites web en autogestion, type « Wordpress », afin d'y inclure des modules marchands comme « Woocommerce ».

6. Aide financière

La CCLO met en place un financement pour accompagner les dépenses des commerçants et artisans du territoire. Les dépenses éligibles sont :

- ▶ l'amélioration de la visibilité en ligne (référencement, e-réputation, marketing digital, site internet vitrine...)
- ▶ le développement du e-commerce (commandes et paiement en ligne, organisation du click & collect, numérisation et mise en valeur du catalogue)
- ▶ l'optimisation de la gestion des stocks et de la logistique (caisse connectée, base de données en temps réel des stocks...)
- ▶ le développement de la relation clients (fidélisation, nouvelle clientèle via l'offre numérique...)

- ▶ l'accroissement de la performance commerciale (stratégie de communication...)

Cette action est soumise à un diagnostic e-commerce. Les aides sont plafonnées à 1 500 € (taux d'aide de 30 % - dépenses comprises entre 1 000 et 5 000 € HT).



UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Pour favoriser la réussite du dispositif, la CCLO s'est entourée d'acteurs spécialisés dans le numérique et de relais locaux en lien avec les commerçants/artisans. Véritables partenaires, ils ont contribué à l'élaboration du programme d'actions et s'investissent aujourd'hui pleinement dans le dispositif en signant la charte d'engagement.

Les partenaires :

- ▶ la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau Béarn
- ▶ la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Atlantiques,
- ▶ les Offices de Commerce et d'Artisanat du bassin de Lacq et d'Orthez

Les organismes de formation :

- ▶ se rapprocher du service commerce et artisanat.

Coup de projecteur sur...

La recyclerie Créa'Locale

Basée à Biron, l'équipe de la recyclerie Créa'Locale s'occupe avec talent de la rénovation d'objets du quotidien qui connaissent ainsi une seconde vie, plutôt que de finir à la poubelle.

Comment définiriez-vous Créa'locale ?

Nous sommes une association à but non lucratif (loi 1901) appartenant à l'économie sociale et solidaire. La recyclerie est reconnue d'intérêt général. Notre équipe est composée de 13 bénévoles et 2 salariées.

Nous participons à la réduction des déchets en collectant tous les objets qui peuvent être utilisés, réparés ou valorisés. Nous récupérons directement à la recyclerie qui se trouve à Biron ou sur rendez-vous. Nous avons un autre site de récupération à la déchetterie d'Orthez, dans le conteneur maritime solidaire. Nous invitons les gens de la région à donner plutôt qu'à jeter, pour sensibiliser au réemploi. L'association contribue au lien social, à la rencontre entre les acteurs des différentes filières de recyclage, les artistes, les créateurs professionnels ou amateurs.

Comment s'est passée votre installation sur le territoire ?

Nous avons constaté qu'il n'y avait pas de structure de réemploi généraliste. L'association a donc déposé ses statuts en novembre 2017, et très vite, une convention a été établie avec la CCLLO, pour pouvoir récupérer en déchetterie à Orthez. Cette belle initiative a débuté dans une grange prêtée gracieusement. Mais notre aventure a rapidement pris une autre dimension lorsque nous avons loué un local à prix réduit dans le village de Sallespisse, où nous sommes restés plus d'un an. Cela a permis à l'association de se faire connaître, et de pouvoir générer une trésorerie. La CCLLO a enfin favorisé notre déménagement dans le local

actuel, plus adapté, de 300 m², dans la zone d'activité de la plaine des Bois à Biron.

Quel est votre objectif au quotidien ?

On tente de sauver le plus possible d'objets qui étaient initialement destinés à être jetés. On organise également des ateliers d'auto-réparation de vélos, de détournements d'objets, de la rénovation de petits meubles... Et l'on veut à tout prix créer du lien social : cela passe notamment par l'ouverture de la boutique solidaire, les mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 14h à 18h.

Votre action est-elle plutôt sociale, ou plutôt environnementale ?

Les deux font partie intégrante des valeurs de la recyclerie. Sociale, à travers la vente à bas prix, pour tous les publics, et grâce aux conventions passées entre les différentes associations d'aides aux personnes : celles-ci permettent d'avoir des prix préférentiels à leurs bénéficiaires. Environnementale également, avec la collecte de déchets potentiellement réutilisables : en 2021, nous avons évité que soient jetées 25,5 tonnes de déchets.

En savoir plus

- ▶ **Horaires d'ouverture de la boutique solidaire :** mardi, jeudi, vendredi et samedi - de 14h à 18h.
- ▶  <http://recycleriecrealocale.e-monsite.com>
- ▶  recyclerie créa'locale
- ▶  06 18 82 94 03

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Nous voulons à nouveau trouver un local plus grand, avec un lieu de stockage. Nous devons aussi pérenniser les emplois actuels, et en créer de nouveaux. L'association pourra ainsi augmenter les tonnages de revalorisation et de réemploi, mais aussi trouver de nouveaux partenariats avec d'autres éco-organismes. On souhaite enfin aller dans les écoles, collèges et lycées, mais aussi dans les comités d'entreprise, pour expliquer le rôle de la recyclerie, son côté créatif... et local !



Le Président de la CCLLO Patrice Laurent, en visite à la recyclerie Créa'Locale, en novembre dernier.

À la découverte...

Le service Commerce et Artisanat

Vous avez forcément eu affaire à lui directement ou indirectement. Le service Commerce et Artisanat de la CCLO agit au quotidien pour les commerçants et artisans du territoire, mais aussi pour organiser bon nombre des événements qui s'y déroulent toute l'année.

La CCLO est engagée dans une politique de maintien, soutien et développement de son tissu artisanal et commercial. Le service Commerce et Artisanat adopte ses missions à l'évolution des modes de consommation. Il concentre ses actions dans les centres-villes et centres-bourgs et veille au bon équilibre entre centralités et périphéries.

Les agents du service Commerce et Artisanat ont pour principale mission d'accompagner quotidiennement les commerçants du territoire. Ces derniers peuvent s'appuyer sur la CCLO pour tout type de conseils, en cas de création d'entreprise, mais aussi pour leurs opérations de communication, de développement d'un commerce déjà existant ou de mise en relation avec un partenaire spécifique. Les agents gèrent un dispositif d'aides



Le spectacle son et lumière du marché de Noël d'Artix a rassemblé plus d'un millier de personnes.

financières, allouables aux entreprises qui investissent dans leur outil de production ou dans l'amélioration de leur local. Depuis peu, ils s'occupent également d'un dispositif d'accompagnement des commerçants et artisans vers la transformation numérique (lire p.20), qui permet à tous ces acteurs économiques de l'intercommunalité de bénéficier de formations, d'ateliers ou d'aides financières.

Succès renouvelé pour la 25^e foire d'Artix, qui a battu des records d'affluence grâce à une programmation très riche.



Carte d'identité

- ▶ Pôle développement économique
- ▶ Nombre d'agents : 2

Entre 2020 et 2021,
30 entreprises ont été soutenues,

pour un montant total de
135 619 € d'aides à la modernisation de leur entreprise.

Cela a entraîné par effet levier
1 797 405 €
d'investissements réalisés par les commerçants et artisans sur la même période.

L'événementiel toute l'année

Le service travaille également à la mise en place, au financement et à la logistique de nombreux événements qui prennent place sur le territoire. Parmi eux, citons notamment la Foire de Mourenx au printemps, les animations de l'été avec les « Festimarchés » et les « Terrasses en scène », qui ont lieu également sur tout le territoire, avec 28 concerts programmés sur trois mois, la Foire d'Artix en octobre, les marchés nocturnes d'Orthez et les animations de Noël à Mourenx et Artix.

■ Contacts

Service Commerce et Artisanat

commerce@cc-lacqorthes.fr
05 59 60 84 28

Agenda

LE RALLYE DES GAZELLES

Avis aux amateurs de grands raids automobiles !

En prévision de leur départ pour le célèbre Rallye des Gazelles, le 18 mars prochain, Sonia et Muriel, de la Team « GazMS64 » organiseront un village-départ le samedi 12 mars, sur le parvis du MI[X].

De 10h à 17h, de nombreuses animations seront au programme : présentation des véhicules, test de casques à réalité virtuelle, structures gonflables et animations diverses pour les enfants, un tirage au sort avec de nombreux lots à gagner pour les inscrits, etc. Enfin, côté restauration, une buvette et des food-trucks seront présents tout au long de la journée.



Contacts CCLO



Hôtel de la Communauté de Communes
de Lacq-Orthez
Rond-point des Chênes - BP 73
64150 MOURENX



05 59 60 03 46



contact@cc-lacqorthez.fr



www.cc-lacqorthez.fr



@CCLacqOrthez



Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Adishatz !

LE CONGRÈS PERMANENT DE LA LANGUE OCCITANE À L'ÉTUDE DU TERRITOIRE !

Rappelez-vous : dans notre précédent numéro, nous mettions en valeur les communes ayant installé en entrée de village ou de ville, un panneau en langue française ET béarnaise. La CCLO entendait ainsi montrer son attachement et son engagement, toujours d'actualité, dans la promotion de la langue béarnaise.

Ce projet, soutenu par le Département des Pyrénées-Atlantiques, a trouvé un écho supplémentaire sur internet, grâce à une étude toponymique menée par le Congrès Permanent de la langue Occitane. Le Congrès a ainsi rendu publics, et accessibles à tous, les résultats de cette étude pour les communes concernées. On y retrouve des éléments d'explication passionnants concernant notamment l'origine des différentes dénominations des communes du territoire. Le site recense enfin la prononciation actuelle, la prononciation locale, le nom occitan, et les différentes dénominations à travers les époques.

De quoi en savoir encore un peu plus sur le patrimoine immatériel de notre territoire !

LO CONGRÈS PERMANENT DE LA LENGA OCCITANA A L'ESTUDI DEU PAÍS !

Brembatz-ve'n : dens la nosta edicion passada, que hasèm vèler las comunas qui dèn la lor permission entà installar a l'entrada deu vilatge o de la vila, un panèu en lenga francesa E bearnesa. La CCLO que volè atau muishar l'estacament e l'engatjament sons, tostemps d'actualitat, en la promocion de la lenga bearnesa.

Aqueth projècte, sostienut peu Departament deus Pirenèus Atlanticas, qu'a trobat un arresson mei sus Internet, mercés a un estudi toponimic miat peu Congrès permanent de la lenga occitana. Atau, lo Congrès qu'a hèit publics, e accessibles a totes e tots los resultats d'aqueth estudi entà las comunas concernidas. Que s'i tròban elements d'explics apassionants pertocant sustot l'origina de las diferentas denominacions de las comunas deu país. Lo site que recensa fin finala la prononciacion actuau, la prononciacion locau, lo nom occitan, e las diferentas denominacions capvath las epòcas.

De qué sabé'n enquèra un drin mei deu patrimòni immateriau deu país noste !

<https://premsa.locongres.com/ccлотop/>

Mesplède

Nom occitan : Mespleda



- Prononciation locale : [mes'pledœ]
- Dénominations historiques : Mespleda, Mesplède.
- Origine : Certainement du latin « mespilum » (=néflier) et suffixe collectif végétal « -etam » : forêt de néfliers.

LES SUPERS POUVOIRS DU NUMÉRIQUE



COMMERÇANTS & ARTISANS, PASSEZ AU NUMÉRIQUE !

La CCLO vous propose des formations, des ateliers et des aides financières pour vous accompagner dans la transformation numérique de votre entreprise.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
commerce@cc-lacqorthes.fr / 05 59 60 84 28

- Abidos
- Abos
- Argagnon
- Arnos
- Arthez-de-Béarn
- Artix
- Baigts-de-Béarn
- Balansun
- Bellocq
- Bézingrand
- Biron
- Bonnut
- Boumourt
- Cardesse
- Casteide-Cami
- Casteide-Candau
- Castétis
- Castetner
- Castillon-d'Arthez
- Cescau
- Cuqueron
- Doazon
- Hagetaubin
- Laà-Mondrans
- Labastide-Cézéracq
- Labastide-Monréjeau
- Labeyrie
- Lacadée
- Lacommande
- Lacq
- Lagor
- Lahourcade
- Lanneplà
- Loubieng
- Lucq-de-Béarn
- Maslacq
- Mesplède
- Monein
- Mont-Arance-Gouze-Lendresse
- Mourenx
- Noguères
- Orthez - Sainte-Suzanne
- Os-Marsillon
- Ozenx-Montestrucq
- Parbayse
- Pardies
- Puyoô
- Ramous
- Saint-Boès
- Saint-Girons-en-Béarn
- Saint-Médard
- Salles-Mongiscard
- Sallespisse
- Sarpourenx
- Sault-de-Navailles
- Sauvelade
- Serres-Sainte-Marie
- Tarsacq
- Urdès
- Viellenave-d'Arthez
- Vielleségure



Communauté
de communes
LACQ ■
ORTHEZ